

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement de l'équipe de mise en œuvre du projet  
multisectoriel de nutrition et du développement de la petite enfance

Employeur	Alliance Cote d'Ivoire
Postes à pourvoir	Deux Superviseurs Un (e) à Korhogo et Un (e) à Toumodi
Lieu de la prestation	Un (e) à Korhogo et Un (e) à Toumodi
Type de contrat	Contrat de service
Durée	12 mois
Date de mise en œuvre	Octobre 2022

## 1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a obtenu un financement de la Banque Mondiale en vue de la réalisation d'un Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PMNDPE).

Ce Projet vise principalement à accroître la couverture des interventions de nutrition et de développement de la petite enfance dans 14 Régions Administratives à savoir : le Poro, le Tchologo, la Bagoué, le Bounkani, le Gontougo, le Kabadougou, le Folon, le Bafing, le Worodougou, le Béré, le Haut-Sassandra, la Marahoué, l'Iffou, et le Béliér.

Le projet cible les enfants de moins de 5 ans, les femmes en âge de procréer et les adolescentes. Ainsi, un focus est mis sur la période critique des 1000 premiers jours, depuis la grossesse jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant.

Pour la mise en œuvre de ce projet, Alliance National pour la santé et le développement en Côte d'Ivoire (Alliance Côte d'Ivoire), Agence d'Exécution Locale (AEL) assurent l'interface entre la communauté, les services décentralisés et le corps sous-préfectoral et au niveau communautaire, aide à la mise en place les Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaire (FRANC) pour la mise en œuvre des activités de nutrition et de Développement de la Petite Enfance (DPE) Ces termes de références sont donc liés au recrutement d'une équipe ayant une expérience avérée dans la mise en œuvre des activités de nutrition et communautaire et mobilisation et les activités de développement de la petite enfance.

## II- FONCTIONS ET RESPONSABILITES DES MEMBRES DE L'EQUIPE

---

Placé sous la responsabilité du Responsable programme, le descriptif des tâches attendues de chaque membre de l'équipe, porte sur ce qui suit :

### 1- Le superviseur :

Les tâches et responsabilités suivantes :

1. Accompagne les encadreurs communautaires pour la mise en œuvre des activités de nutrition et du développement de la petite enfance au niveau communautaire
- 2- Accompagne les encadreurs communautaires dans la formation de animateurs communautaires
- 3- Accompagne les encadreurs communautaires à la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant au niveau communautaire (PCIME)
- 4- Apporte un appui technique aux comités locaux de développement
- 5- Il/Elle prend part à la mise en œuvre du Suivi-Evaluation et du Reporting.
- 6- Il/Elle prend part aux activités du comité sous-préfectoral de nutrition
- 7- Il/Elle prend part à l'établissement, à l'entretien et au suivi des relations avec les autorités, les partenaires et les communautés.
- 8- Il/Elle chargé de la rédaction des rapports mensuel et trimestriel.

## 9- Tout autres taches affèrent au bon fonctionnement du projet

Le Superviseur communautaire agit sous la supervision directe du Chargé de programme à qui il rend compte de l'exécution du projet. Celui-ci lui apporte son concours pour l'analyse des données, la planification, le suivi/évaluation et les réaménagements nécessaires.

### 2- Un (e) encadreur :

Il aura pour taches principales :

- L'orientation des animateurs sur les thématiques de nutrition et développement de la petite enfance
- L'orientation des animateurs pour la mise en œuvre des activités de nutrition et du développement de la petite enfance
- La vérification et la correction du renseignement des outils de collecte des données.
- La vérification de la qualité des données.
- La compilation des données collectées.
- La rédaction des rapports mensuels.
- Tout autres taches affèrent au bon fonctionnement du projet

L'encadreur communautaire agit sous la supervision directe du superviseur. Celui-ci lui apporte son concours pour la planification des activités, le suivi/évaluation.

### III. DUREE

La durée du contrat est de 01 an renouvelable.

### IV. PROFIL ET EXPERIENCE

#### Superviseur

- Diplôme Supérieur (BAC plus 2) en Sciences sociales, Sociologie, nutrition, technologie alimentaire ou tout autre diplôme
- Avoir une bonne connaissance du contexte social ivoirien et en particulier du nord
- Avoir une bonne connaissance du système de santé en Côte d'Ivoire
- Expérience préalable (2 années) dans la mise en œuvre de projet de développement communautaire, de préférence dans le domaine de la santé ➤ Maîtrise des logiciels tableur et de traitement de texte
- Connaissance maîtrisée (écrite et orale) du Français
- Avoir une expérience pratique en mobilisation communautaire
- Permis catégorie A (moto) exigé
- Flexibilité et grande capacité d'adaptation et d'organisation
- Etre capable de travailler en équipe
- Avoir le sens de l'initiative
- Avoir des compétences de formateur
- Bonne capacité de communication interpersonnelle
- Bonne capacité rédactionnelle
- Etre capable de travailler sous pression
- Connaissance des langues locales (Senoufo, Malinké, Baoulé) souhaité

➤ Respecter strictement les règles de confidentialité. ➤ Résider dans les localités de korhogo ou de toumodi ➤ Capacités à travailler sous pression et en équipe ;

## **V. SOUMISSION DE CANDIDATURES**

Les candidatures doivent comporter :

- Une lettre de motivation
- Un CV comportant le nom et prénoms de 02 personnes de référence.

Ces documents devront être adressés à Madame la Directrice Exécutive d'Alliance Cote d'Ivoire.

Ou sous plis fermés au plus tard 12 septembre 2022 à 16h30 en un (1 ) exemplaire portant la suscription en objet : « Recrutement « nom du poste » pour la mise en ceuvre du projet multisectoriel de nutrition et du développement de la petite enfance

Et déposées à l'adresse au niveau de la sous-préfecture